Conditions générales de location

- 1. Toute réservation est nominative et ne peut être cédée.
- 2. Tout contrat de réservation non accompagné du versement de l'acompte + frais de dossier sera caduc. De la même façon, tout versement non accompagné du présent contrat dûment complété et signé ne saurait assurer la réservation.
- 3. Tout contrat incomplet ou raturé sera caduc. Pour les séjours vacaf, 10€ de frais de gestion supplémentaires sont facturés.
- 4. Les acomptes versés restent acquis, les frais de réservation ne sont en aucun cas remboursables. Vous pouvez souscrire à une assurance annulation CAMPEZ COUVERT. 5. A défaut de message écrit du client précisant que la date de son arrivée est différée, la location sera disponible le lendemain midi de la date d'arrivée écrite sur le contrat. L'acompte versé restera acquis à l'exploitant.
- 6. Le client s'engage à respecter et à faire respecter, par les personnes occupant la location, le règlement intérieur du camping (infraction aux règles de bon voisinage, tapage nocturne, incivilités, ou tout autre fait portant atteinte au camping). Si infractions, la rupture du contrat sera effective sans indemnité.
- 7. Seules les personnes mentionnées sur le contrat (bébés compris) seront admises dans la location et auront droit aux prestations du camping. En cas d'infraction, le contrat sera rompu sans remboursement des sommes versées. Les locations ne peuvent accueillir que le nombre de personnes maximum autorisées sur le contrat.
- 8. Aucune réduction ne sera consentie pour toute arrivée tardive ou départ anticipé.
- 9. Aucune réservation ne peut s'effectuer pour un numéro d'emplacement précis.
- 10. Les locations ne seront pas données avant l'heure d'arrivée prévue au contrat.
- 11. Il appartient au campeur de s'assurer pour vol, incendie, intempéries et responsabilité civile. Le camping décline

- toute responsabilité en cas de vol, incendie ou en cas d'accident relevant d'intempéries.
- 12. Le camping se réserve le droit d'utiliser tous supports photographique où vous pourriez apparaître en vue des publications ultérieures.
- 13. Pour la location de mobil-home, des cautions vous seront demandées à votre arrivée et restituées à votre départ : 300€ pour le mobil-home et 65€ pour le ménage, si les lieux ne sont pas restitués dans le même état de propreté que lors de votre arrivée.
- 14. Les départs ont lieu entre 7h00 et 10h00 maximum pour les locatifs et 11h00 maximum pour les emplacements caravane ou tente.
- 15. Accès à la piscine en maillot de bain : les bermudas, paréos et shorts sont interdits.
- 16. Les emplacements sont limités à 6 personnes (bébé compris).
- 17. Si plusieurs membres d'une même famille doivent se succéder sur le même emplacement ou location, il est indispensable de faire un contrat de réservation pour chaque famille.
- 18. Tout véhicule supplémentaire devra stationner sur le parking du camping et fera l'objet d'une déclaration à la réception.
- 19. La sécurité des enfants incombent aux parents sur le camping notamment dans les aires de jeux et dans la piscine.
- 20. En aucun cas, les visiteurs ne peuvent accéder à la piscine et aux activités du camping.
- 21. En cas de litige, seul le tribunal de Perpignan sera seul compétent.
- 22. Les personnes mineures doivent être accompagnées de leurs parents.
- 23. Un chien uniquement accepté dans les locatifs, les chats ne sont pas acceptés. Les chiens sont tenus en laisse dans le camping.

MÉDIATEUR

En cas de litige et après avoir saisi le service de l'établissement, tout client du camping à la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de réclamation écrite par LR + AR auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur sont les suivantes : MEDICYS, 73 boulevard de Clichy, 75009 PARIS.

En cas de litige les tribunaux de Perpignan sont seul compétents.



CAMPING LE RANCHO ***

Tourisme 3 étoiles, délivré par ATOUT France du 08/06/2016

